



40^{ème} CORRIDA PEDESTRE INTERNATIONALE DE HOUILLES DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2011

Bulletin à remplir en lettres d'imprimerie pour assurer une saisie correcte.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ANNÉE DE NAISSANCE : _____ SEXE : _____

N° DE TÉLÉPHONE : _____ N° DE PORTABLE : _____

E.MAIL : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

CLUB : _____

SI CLUB FFA N° DU CLUB : _____

NOM DE LA FÉDÉRATION : _____

LICENCIÉ NON LICENCIÉ

FÉDÉRATION SPORTIVE AGRÉÉE ATHLÉTISME (Course à pied)

NOM DE LA FÉDÉRATION : _____

N° DE LICENCE : _____

COURSE POPULAIRE (6,9 KM - 15H)

CHALLENGE ENTREPRISE (6,9 KM - 15H) ENTREPRISE : _____

COURSE DES AS (10 KM - 16H 30)

**IMPORTANT : TOUT BULLETIN D'INSCRIPTION NON ACCOMPAGNÉ DES DOCUMENTS DEMANDÉS
CI-CONTRE SELON VOTRE SITUATION (LICENCIÉ ET NON LICENCIÉ) VOUS SERA RENVOYÉ**

SIGNATURE DU CONCURRENT : _____

POUR LES CADETS :

Je soussigné

autorise mon fils - ma fille à participer à la course

SIGNATURE D'UN REPRÉSENTANT LÉGAL : _____



Commission Départementale
des Courses Hors Stade



Amis coureurs,

**Si l'organisateur a des obligations envers vous,
vous devez lui faciliter son travail en respectant ce qui suit :**

Bulletin d'inscription :

Remplir lisiblement et complètement votre bulletin sans omettre de le signer.

Licenciés (Athlétisme ou Triathlon) :

Présentation obligatoire de votre licence au retrait des dossards.

Non-licenciés (Athlétisme) :

Fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé et justifier de son identité.

Coureurs étrangers :

Présenter son titre de séjour, sa licence ou fournir un certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé et justifier de son identité.

Droit d'image :

Les concurrents autorisent expressément les organisateurs de la corrída de Houilles, ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la corrída de Houilles, sur tous les supports y compris promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Attention :

Une puce électronique vous sera remise avec votre dossard. Toute puce non restituée à l'arrivée vous sera facturée 20 €.

**N'oubliez pas que pour satisfaire votre passion,
l'organisation est animée par des bénévoles,
alors, avec un sourire tout s'arrange.**